



## Table des matières

Sigles et acronymes	3
Introduction	4
I. Cérémonie d'ouverture	4
II. Présentation du projet AVACLIM	5
III. Présentation des initiatives agroécologiques	7
IV. Restitution de la cartographie des initiatives AE réalisée par la TaFAé	11
V. Travaux de groupe sur les besoins en évaluation	13
VI. Présentation : politiques gouvernementales relatives à l'AE	14
VII. Echanges sur le renforcement des communautés de pratiques	16
VIII. Clôture de l'atelier	17
ANNEXES	18

### I.

## Sigles et acronymes

3AO : Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest  
AE : agroécologie  
ARFA : Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie  
Caatinga - Centro de Assessoria e Apoio a Trabalhadores/as e Instituições não governamentais Alternativas  
CdP : Communauté de Pratique  
CEP : Champs Ecoles Paysans  
CESE : Conseil Economique Social et Environnemental  
CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement  
CNCR : Conseil National de Concertation et de coopération des Ruraux  
COSTEA : Comité Scientifique et technique de l'Eau Agricole  
DyTAES : Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal  
DyTAEL : Dynamique pour une Transition Agroécologique Locale  
EMG : Environmental Monitoring Group  
Enda Pronat : Environnement Développement Action / Protection Naturelle des Terroirs  
ENSA : Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture  
FAPD : Fédération des Agropasteurs de Diender  
FAO : Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture  
FENAB : Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique  
FFEM : Fond Français pour l'Environnement Mondial  
FONGS : Fédération des organisations non-gouvernementales du Sénégal  
FPMN : Fédération des Producteurs Maraichers des Niayes  
GBS : Gram Bharati Samit  
GDSP : Groupe de Dialogue Social et Politique  
HCCT : Haut Conseil des Collectivités Territoriales  
IED : Innovations Environnement Développement  
INP : Institut National de Pédologie  
IRD : Institut de Recherche pour le Développement  
ISAE : Institut Supérieur d'Agriculture et d'Entrepreneuriat  
ISD - Institute for Sustainable Development  
ISRA : Institut Sénégalais de Recherche Agricole  
PNIASAN : Programme National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire  
REVES : Réseau des Communes et Villes Vertes et écologiques du Sénégal  
RNA : Régénération Naturelle Assistée  
TAE : Transition AgroEcologique  
TaFAé : Task Force multi-acteurs pour la promotion de l'Agroécologie au Sénégal  
UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
UCT : Union des Collectivités de Tattaguine  
UGB : Université Gaston Berger

## Introduction

L'atelier national de partage de connaissances et de renforcement du réseau d'acteurs de l'agroécologie s'est tenu les 23 et 24 novembre 2020 à l'Hôtel Trarza au Lac Rose (Sénégal) en présence de 47 participant-e-s, membres du comité de pilotage de la Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES) et porteurs d'initiatives agroécologiques de différentes régions du Sénégal.

L'atelier a été organisé par Enda Pronat dans le cadre du projet AVACLIM qui est coordonné par l'ONG CARI. Il a été modéré par M. Ibrahima Sylla, Professeur à l'Université de Dakar.

L'atelier avait 4 objectifs :

1. Partager les informations relatives à AVACLIM et aux initiatives présentées dans les fiches initiatives ;
2. Partager des connaissances/initiatives agroécologiques ;
3. Analyser les besoins communs entre praticiens de l'agroécologie ainsi que des pistes pour répondre à ces besoins des praticiens agroécologiques ;
4. Planifier ensemble les prochaines étapes que les membres de la Communauté de Pratique souhaiteraient entreprendre ensemble, y compris rester en contact et échanger des connaissances et des conseils à l'avenir.

Il s'est déroulé en cinq temps forts structurés autour de :

- i) La présentation du projet AVACLIM ;
- ii) Le partage de connaissances/initiatives agroécologiques ;
- iii) L'analyse commune des besoins en matière d'évaluation ;
- iv) Des échanges sur le niveau de prise en compte de l'agroécologie par les politiques publiques ;
- v) Des échanges pour voir comment renforcer la/les communautés de pratiques en termes de partage d'expériences et de communication auprès des autres acteurs.

## II. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Oumar BA, président du Réseau des Communes et Villes Vertes et écologiques du Sénégal (REVES) et maire de Ndiob, engagé à faire de sa commune une commune agroécologique.

**Mariam Sow, secrétaire exécutive de Enda Pronat**, a exprimé sa satisfaction par rapport à cette mobilisation d'acteurs convaincus de la nécessité de changer de paradigme et engagés à convaincre les décideurs politiques. Elle les a encouragés à profiter des différents projets pour partager les expériences avec les acteurs de base, les analyser et définir des objectifs futurs pour poursuivre le plaidoyer. Pour faire vivre la communauté de pratiques et être une vraie force de proposition, de changements, la DyTAES doit s'appuyer sur les acteurs de base : producteurs/trices, enseignant-e-s, chercheurs/ses, consommateurs/trices, etc. Elle ne peut fonctionner que sur la base de la mutualisation des actions de terrain.





**M. Aziz Badji, FONGS**, a rappelé qu'il a beaucoup travaillé avec le maire Oumar Ba en Casamance et a félicité Mariam Sow et Doudou Diop pour leur engagement dans l'agroécologie (AE). Il a exprimé l'engagement du mouvement paysan sénégalais dans ce processus de changement qui a conduit à la mise en place de la DyTAES. Avec une vision claire et l'unité, la DyTAES peut convaincre les décideurs. Il a rappelé que la décennie de l'agriculture familiale soutient également cette vision, de même que le festival alimentaire porté par le CNCR qui est connecté à l'agroécologie et porte les valeurs des terroirs. Il a encouragé les acteurs présents à poursuivre leurs efforts, ensemble, pour faire comprendre aux décideurs l'importance de l'agroécologie :

*« Les programmes et projets déroulés au Sénégal prennent essentiellement en charge l'agriculture conventionnelle basée sur la subvention des intrants chimiques. C'est notre engagement qui poussera l'Etat du Sénégal à changer de cap, à subventionner les engrais organiques. Nous espérons que cela fera tache d'huile en Afrique de l'Ouest ».*

**Doudou Diop, FENAB** : Il a rappelé comment depuis les années 80, Enda Pronat et les producteurs de la FAPD se sont engagés dans la recherche d'alternatives agroécologiques, jusqu'à mettre sur pied la FENAB avec d'autres Organisations Non Gouvernementales et Organisations Paysannes en 2008. Il a salué l'organisation de cet atelier et souhaité plein succès à l'atelier.



**Oumar Ba, REVES** : il a salué le leadership de Enda Pronat qui a été pionnier dans la transition agroécologique et qui a su fédérer les acteurs de la société civile engagés dans la promotion de l'agroécologie. Il a expliqué que la DyTAES était en train de franchir un pas important dans le combat pour la lutte en faveur de la transformation agroécologique en mettant en exergue et en partageant des initiatives et pratiques concrètes crédibles de transformation sociale. Il a terminé en déclarant ouvert l'atelier.

### III. Présentation du projet AVACLIM

Mamadou Sow, chargé du projet AVACLIM à Enda Pronat, a présenté le projet.

Il a rappelé que le projet AVACLIM cherche à créer les conditions nécessaires en zone aride. Ce projet s'inscrit en droite ligne de l'objectif 4 du plan d'action de la DyTAES qui vise le partage d'expérience et le renforcement du réseautage des acteurs de l'AE.

Il est revenu sur l'historique de la conception du projet qui remonte à 2013 en lien avec le réseau Drynet qui travaille sur la lutte contre la désertification. Le projet mobilise un financement total de 3 144 570 euros. Il



est financé par FFEM-GEF/FAO-IRD pour une durée de 3 ans de janvier 2020 à décembre 2022.

Il a expliqué que le projet est structuré en 4 composantes :

1. Renforcer les capacités des acteurs de l'agroécologie par l'échange d'expériences et une réflexion commune ;
2. Evaluer scientifiquement des initiatives agroécologiques dans 8 pays pour mesurer leur impact environnemental, agronomique et socioéconomique et analyser les facteurs de leur succès ;
3. Mener un plaidoyer sur la base de cette évaluation scientifique en faveur de politiques publiques favorables à l'AE, au niveau national et international ;
4. Mettre en œuvre des actions de capitalisation et de communication afin de promouvoir la dynamique du projet et de diffuser largement les résultats obtenus.

Le projet est coordonné par l'ONG CARI avec l'appui de Both Ends pour le plaidoyer et de l'IRD et du CIRAD pour la recherche. La composante 1 est coordonnée par EMG.

Les partenaires de mise en œuvre sont : Enda Pronat au Sénégal, Agrisud International au Maroc, ARFA au Burkina Faso, ISD en Ethiopie, EMG en Afrique du Sud, GBS en Inde et Caatinga au Brésil.

Il a terminé en annonçant l'organisation d'un atelier scientifique international, en février 2021, pour échanger sur la méthodologie d'évaluation qui sera appliquée dans le cadre du projet.

## Discussions

La présentation du projet AVACLIM a été suivie d'une discussion en plénière. Certains participants ont soulevé la difficulté de mobiliser les financements (7 ans de recherche) et l'importance de l'approche multi-acteurs.

Les participant-e-s ont exprimé un intérêt particulier pour la composante « Recherche » et la production d'évidences scientifiques. Ils sont revenus sur l'importance d'avoir une démarche de recherche-action participative et de valoriser les résultats des initiatives menées par les acteurs de terrain engagés dans l'AE, en associant les paysans à toutes les étapes du processus, en commençant par l'identification des priorités de recherche (ex. faciliter le travail de zaï).

M. Sow a précisé que le travail de recherche sera porté par une thésarde, Marilyne Darmaun, suivie par l'IRD. La recherche concernera deux initiatives en cours au Sénégal et se fera sur la base d'une méthodologie qui est en cours d'élaboration en collaboration avec l'ISRA et le CIRAD qui prendra en compte les outils d'évaluation existants. Il serait intéressant également de voir les possibilités d'associer d'autres institutions de recherche nationales (ENSA, UCAD, UGB, etc.)

Certains ont rappelé l'importance de prendre en compte l'existence d'autres projets co-construits par les institutions de recherche et la société civile avec un objectif commun sur l'évaluation des pratiques AE : COSTEA, DESIRA Fairs, Santé Territoire, etc.

Ils ont insisté sur le fait que réceptacle de tous ces projets est la DyTAES qui regroupe institutions de recherche et acteurs de terrain qui sont dans ces différents projets et qu'elle doit continuer de veiller à la coordination vis à vis de ces différents projets pour éviter la démultiplication des groupes de travail.

Les participants sont également revenus sur la nécessité de démultiplier les DyTAEL pour montrer que l'AE fonctionne en mettant en synergie les différentes initiatives à l'échelle des territoires. Voir dans quelle mesure les DyTAEL pourraient jouer le rôle de communautés de pratique ?

## IV. Présentation des initiatives agroécologiques

Sur la base des fiches réalisées par Enda Pronat, mises en page par l'équipe de CARI et publiées [sur leur site](#), les porteurs des 5 initiatives ont présenté leur expérience aux participant-e-s.

### I.1. Initiative de l'exploitation familiale de Diampoulo Diallo



Diampoulo Diallo a expliqué que son initiative est localisée dans le village de Katob de la commune de Ndogo Babacar, département de Tambacounda. Elle est portée par son exploitation familiale, qui a commencé à s'engager dans la production de coton biologique en 1994 avec la Fédération Yakaar Niani Wulli. A partir de 2010, il a intégré la transition agroécologique à l'ensemble de ses parcelles : maïs, mil, arachide, sésame, niébé,...

Il a mis l'accent sur la gestion de la fertilité organique grâce à une gestion efficace du parcage de ses quelques vaches dans ses champs. Il pratique également la Régénération Naturelle Assistée (RNA) et des techniques de sélection et de conservation naturelles de plusieurs variétés de semences de céréales pour garder son autonomie et partager avec d'autres producteurs-trices. Il a mené plusieurs recherches en collaboration avec Enda Pronat et l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA). Il a notamment essayé l'ensemencement de *kadd* (*Faidherbia albida*) à partir des fruits digérés par les vaches et l'installation de cuvettes pour maintenir l'eau. En 2020, il a également mené une étude variétale avec l'ISRA sur le sésame pour identifier la variété la plus adaptée à la zone.

Il continue la production conventionnelle de coton de manière très raisonnée en réduisant par 3 les quantités d'engrais de synthèse et l'utilisation des pesticides chimiques en priorisant l'utilisation de biopesticides à base de *neem* (*Azadirachta indica*) qu'il fabrique lui-même.

Avec l'appui de Enda Pronat, chaque année il pèse sa récolte pour connaître ses résultats et améliorer la gestion de son stock céréalier et des produits de rente. Son exploitation est autosuffisante toute l'année. En 2013, il a été désigné comme producteur modèle avec un rendement de 1,1 t de coton biologique sur 1 ha. En 2019, le niveau de transition agroécologique (TAE) de son exploitation a fait l'objet d'évaluation avec l'outil TAPE de la FAO, il a eu un score très intéressant (voir fiche de capitalisation)

### 3.2. Initiative de la commune de Ndiob (Oumar Ba)

Le maire, Oumar Ba, a précisé que l'initiative regroupe un ensemble d'actions diversifiées portées par le conseil municipal à l'échelle territoriale, qui doivent concourir à la transition agroécologique.



Avec l'appui des partenaires ces actions ont été promues auprès des acteurs de base à travers des sensibilisations (radio communautaire « La voix de la nature ») et des formations dans les villages.

L'agroécologie ne se limite pas à la production végétale, c'est aussi un mode de gouvernance qui s'inscrit dans une démarche holistique.

Pour améliorer la gouvernance des ressources foncières et forestières, le conseil municipal a mis en place des comités paritaires villageois. Avant de prendre une décision, la commission domaniale prend l'avis des comités villageois concernés. En cas de coupe de bois également, l'amende est reversée dans la caisse villageoise.

A Ndiob, les pratiques AE promues n'utilisent aucun intrant chimique et sont basées sur la promotion des engrais organiques et du zaï qui permet de lutter contre l'érosion éolienne, d'améliorer la rétention de l'eau et ainsi les rendements. Pour être crédible, la commune a associé l'ISRA et l'Institut National de Pédologie (INP) pour évaluer le niveau de séquestration de carbone, la qualité des sols et la productivité du mil. En 2019, ils ont obtenu des rendements de mil allant jusqu'à 1,9 t/ha.

Parallèlement à la production, la commune travaille également sur la transformation. En 2021, elle va implanter une grande unité de valorisation des céréales locales et de l'arachide, avec l'appui de Enda Pronat, pour créer des emplois et autonomiser les populations vis à vis des aliments importés. Cela sera accompagné d'une politique de promotion du consommateur local avec l'appui de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition.

Les activités concernent également la restauration de la biodiversité locale. En 2020, 10744 plants ont été reboisés avec des espèces disparues ou en voie de disparition identifiées dans le plan de reboisement. La commune a également formé les producteurs sur la RNA avec l'appui de World Vision et IED Afrique. Chaque ménage a bénéficié d'un fourneau amélioré.

Enfin, la commune est en train de finaliser la centrale solaire qui fournira au moins ¼ de ses besoins énergétiques.

### **III.3. Projet de compostage de la FPMN – UPA/CNCR (Ousseynou Ka)**

L'initiative concerne la zone des Niayes. Elle est portée par la Fédération des Producteurs Maraichers des Niayes (FPMN) en collaboration entre les abattoirs de Dajar (projet SENABAT) et soutenue par la Coopération Wallone, Eau et Assainissement pour l'Afrique, Cebdeau, la SOGAS, INP, etc.

Le programme a démarré en 2006 avec une production expérimentale jusqu'en 2008. 2009-2011 : production semi-industrielle de compost. Tous les déchets des abattoirs sont valorisés après broyage dans des machines (400 t/an). 2012-2015 : Application du compost sur des spéculations et suivi agronomique dans le cadre de Champs Ecoles Paysans (CEP). Promotion et formation sur l'utilisation du compost. Face à la demande croissante, ils ont été obligés de changer de fournisseur. En 2018, la municipalité a demandé la délocalisation de la production. Avec l'appui de l'ISRA, ils ont trouvé un autre espace pour poursuivre la production de compost. La FPMN qui polarise 59 villages a ainsi pu développer une expertise dans la production de compost. La rentabilité du système a été prouvée. Cependant, on note une faible optimisation de l'expertise de la FPMN pour assurer la gestion et le développement du système de compostage pour répondre à la forte demande.

### **III.4. Expérience de l'Union des Collectivités de Tattaguine (Cheikh Sène)**



L'initiative se déroule dans les communes de Diouroup et Tattaguine, de l'arrondissement de Tattaguine, dans le département de Fatick. La zone rencontre des contraintes climatiques (irrégularité pluviométrique), la salinisation des terres, la pauvreté des sols, etc. Elle est portée par l'UCT en collaboration avec Enda Pronat depuis 2008.

De 2011-2013 : CEP sur la fertilisation organique, la RNA, la production de variétés de semences à cycle court.

A partir de 2014 : introduction de l'éducation environnementale dans cinq écoles, mise en place d'une convention locale de Gestion Durable des Ressources Naturelles et accompagnement pour la régularisation des terres agricoles.

A partir de 2017 : consolidation et élargissement de l'initiative, mise en place de caisses autogérées villageoises pour améliorer l'accès des producteurs au matériel et intrants agricoles.

En termes de résultats, ont notamment été cités 658 ha en RNA et l'amélioration des rendements agricoles. La mise à l'échelle est notamment freinée par l'insuffisance en matière organique et le faible engagement des autorités locales.

### **III.5. Initiative de la ferme de Guélack (Doudou et Ousmane Sow)**

Projet de développement intégré né en 1989 du constat qu'ils se devaient porter leur propre projet de développement en le basant sur trois dimensions : environnementale, socio-économique et pédagogiques. Les solutions doivent être dynamiques, durables et diversifiées pour être résilients : agriculture, élevage, formation, santé, micro-crédit. Autant d'activités permettant de vivre au village. L'agroécologie est un tout qui part de l'humain et qui nécessite une formation. En 1989, il n'y avait pas d'école. Ils ont initié la 1ère école dans la zone. Aujourd'hui, ils ont une école de formation diplômante en agro-élevage. La formation des jeunes a été une priorité. Ils en sont à la 3ème promotion. Les adultes sont également tous alphabétisés en poular. Les jeunes diplômés sont prêts à revenir pour soutenir le développement de leur terroir.



C'est un village vert avec la production d'énergie solaire, la méthanisation à partir de fosses compostières. Toutes les activités sont interdépendantes. Les femmes disposent d'un centre de formation en teinture, couture et transformation des fruits et légumes. Ils valorisent également le lait de chèvre en le transformant en fromage. Le rendement doit être évalué sur la base des dimensions sociale, économique et environnementale.

#### **Discussion**

**La présentation des 5 initiatives a été suivie d'une discussion avec les participant-e-s**

**Doudou Diop, FENAB** : il est revenu sur l'importance de l'engagement des autorités locales qui sont indispensables pour la mise à l'échelle de l'AE à l'échelle de territoire. Concernant l'unité de compostage, ce sont des freins politiques qui ont stoppé l'initiative. Qu'est-il prévu pour sa relance ? Le CNCR a un rôle à jouer pour cela.

**Ousseynou Ka, FPMN** : ils ont identifié un nouveau site avec l'ISRA et ont prévu de reprendre l'activité de production très prochainement. Il est prévu également de démultiplier les sites de production pour se rapprocher des producteurs. Pour atténuer l'odeur, il y a

*beaucoup de techniques, mais comme elles sont chimiques, nous y avons renoncé. En 2019, promotion de fosses compostière comme alternative.*

**Moussa Ndiénor, ISRA :** il a participé au pré-diagnostic de Koussanar dans le cadre du projet DESIRA Fairs. Ils sont dans l'AE, il reste à intensifier et le potentiel en biomasse est là. Il y a aussi la possibilité de faire de la jachère de longue durée, il y a l'élevage, etc. Cependant, il y a aussi des freins, notamment l'immigration des jeunes et la divagation animale. De plus, tous les producteurs n'ont pas encore compris la RNA. Comment Diampoulo a pu maintenir la production de coton bio malgré les contraintes évoquées ?

*Diampoulo est motivé car l'AE lui confère une bonne santé et il est conscient que les produits chimiques sont nocifs pour l'environnement et les hommes. Il a appris beaucoup de choses sur la fertilisation, la RNA, etc.*

*Il a arrêté la pratique du brûlis car il a compris que ce n'est pas bon pour les sols. Il a 19 ha de terre, mais il pratique la jachère sur 13 ha, et ne cultive que 6 ha/an.*

*S'il continu à emblaver le coton c'est par sécurité car le prix de l'arachide est très fluctuant. Malgré un marché incertain, le coton lui permet de générer quelques revenus.*

*L'AE lui a permis d'économiser car il n'a plus besoin d'acheter des intrants. Il faut continuer la sensibilisation auprès des producteurs pour qu'ils utilisent plus de matière organique.*

**Ousmane Sow, Guélack :** il apprécie beaucoup le partage des expériences. Il trouve que la sensibilisation des maires est très importante. Y a-t-il des initiatives dans ce sens ? Il aimerait inviter son maire lors d'un prochain atelier pour le sensibiliser.

**Sidy Tounkara, IPAR :** quelles sont les principales difficultés rencontrées dans la TAE et quelles ont été les stratégies mises en places pour y parer ?

*Trois difficultés majeures évoquées par Diampoulo :*

- *le manque de matériel agricole : semoir, houe sine pour améliorer le retard,*
- *Trouver des semences à cycle court pour faire face à la réduction de l'hivernage,*
- *Pour la RNA, ils rencontrent des coupes sauvages faites par les transhumants notamment. Ils n'ont pas les moyens de protéger toutes les espèces. Il faut poursuivre la sensibilisation.*

**Cheikh Sène, producteur de l'UCT** est revenu sur la RNA qui est une réussite mais qui est soumise à la divagation animale liée notamment au manque d'application de la convention locale. La divagation impacte aussi les jardins scolaires dans le cadre de l'éducation environnementale et les productrices de riz.

**Théophile Touré, FENAB :** N'existe-t-il pas de plantes pour inhiber l'odeur du compost ? Les feuilles de *Cassia occidentalis* pourraient être étudiées ou des plantes à huile essentielle. Pour Guélack, quelles reconnaissances de la formation par les pouvoirs publics et le patronat ?

**Doudou Sow :** les négociations sont en cours avec le Ministère de la formation professionnelle pour la reconnaissance du diplôme Bac+3.

**Alpha Ba, ENSA :** il a apprécié la diversité des initiatives et se demande qu'elles sont les possibilités de mise à l'échelle de ces initiatives. Dans chacune d'elles : quels sont les points forts et les points faibles ? Comment chaque initiative pourrait profiter aux autres ?

**Alassane Ndiaye, Enda Pronat,** est revenu sur le manque d'implication des autorités locales qui pose également problème, surtout dans l'application de la convention locale.

*Même si les producteurs sont formés pour fabriquer les biofertilisants et biopesticides, l'Etat doit subventionner ces produits au même titre que les intrants conventionnels.*

*Il est revenu sur l'importance de mieux valoriser les semences paysannes avec l'appui de la recherche. Il termine en insistant sur l'importance de renforcer les capacités des jeunes en AE (transfert de connaissances intergénérationnel)*

*A Ndiob, ils ont commencé en 2019 avec 2 villages pilotes avec des exemples de mil en zaï réussis. En 2020, ils sont passés à 16 villages. La commune a subventionné les engrais organiques pour soutenir les producteurs dans la TAE. Ils forment également les producteurs sur l'auto-production de compost. L'Etat doit subventionner les engrais organiques.*

**Louis-Etienne Diouf, Agrisud :** les questions du revenu, de la rentabilité économique ne sont pas assez ressorties dans les initiatives. Il serait bon d'intégrer des indicateurs économiques et de soumettre ces différentes initiatives à l'outil TAPE au départ et à différents temps pour montrer l'évolution de l'initiative dans la TAE.

**Abdou Aziz Badji, FONGS :** il est important de connaître la trajectoire historique des porteurs des initiatives. Que ce soit le maire de Ndiob ou les jeunes de Guélack, ce sont tous des convaincus depuis plusieurs années. Ce sera difficile d'obtenir les mêmes résultats avec d'autres maires qui ne sont animés que par des intérêts politiques. La question de motivation est donc essentielle pour porter durablement des initiatives. Cela devra être pris en compte par les chercheurs. Pourquoi l'Etat n'accepte-t-il pas de financer l'AE, à travers la recherche, le soutien aux exploitations familiales en tant que premier investisseur au Sénégal. Importance de promouvoir les échanges d'expérience entre producteurs, même entre différentes régions. Le défi aujourd'hui n'est pas de convaincre les producteurs, mais de reformater les institutions de recherche et de formation qui vont nous permettre de formuler les messages pour convaincre les décideurs.

## V. Restitution de la cartographie des initiatives AE de la TaFAé



Jonathan Azévédou de la TaFAé et Laura Grimaud, qui a réalisé un stage au Sénégal en 2020, ont présenté la cartographie des initiatives des acteurs de l'AE.

La Task force multi-acteurs pour la promotion de l'AE a pour vocation d'échanger et de partager des connaissances. En ce sens, elle contribue à la DyTAES.

La collecte des données a été réalisée entre janvier et juillet 2020 dans le but d'enrichir la cartographie du réseau TaFAé et la plateforme Boost du CIRAD. Pour cela, des fiches « acteurs » et « initiatives » et des entretiens ont été réalisées auprès de **27 acteurs** (dont 12 ONG, 3 OP, 6 associations, 3 instituts de recherche, 2 entreprises et 1 institut de formation) **pour 102 initiatives recensées.**

La majorité des acteurs enquêtés sont de nationalité sénégalaise, suivi d'ONG françaises et belges. Toutes les organisations enquêtées sont membres de la TaFAé, 80% de la DyTAES, 65% de la 3AO. On peut en déduire que les acteurs de l'AE ont la volonté de se regrouper en réseaux.

La principale provenance des sources de financement est la France, suivi d'autres pays européens. Seuls 5% des financements proviennent d'Afrique de l'Ouest.

Les 3 principales thématiques d'intervention sont : agriculture, élevage et pêche, avec un focus sur le maraîchage et l'arboriculture et sur les techniques de gestion de la fertilité, les variétés/races locales, l'intégration agriculture/élevage. Les pratiques d'adaptation sont plus nombreuses que celles d'atténuation au changement climatique.

La GDRN, la diminution de la pollution et la conservation de la biodiversité apparaissent comme les principales mesures de protection de l'environnement.

La préservation de la santé des consommateurs, la qualité nutritionnelle des aliments et la construction des circuits courts sont les principales initiatives identifiées pour la promotion de systèmes alimentaires durables. On note une faible certification des produits issus de l'AE.

Concernant les mesures d'accompagnement socio-économiques des ménages agricoles, l'augmentation des revenus, l'accès au marché et l'égalité des genres sont ressortis comme des priorités.

Les synergies entre l'Etat, la recherche, la société civile et le secteur privé apparaissent comme majoritaires dans les systèmes de recherche/développement et appui conseil. Manque de techniciens.

Les échelles de l'exploitation et de la parcelle sont plus courantes que celles de la filière ou du territoire qui pourtant semble très pertinente.

La répartition des initiatives AE n'est pas homogène sur le territoire. Elles sont concentrées dans les régions de Thiès et de Fatick, portant principalement sur le maraichage et l'arboriculture. On peut supposer que plusieurs projets soient menés sans synergie.

D'autres analyses en lien avec les PTF, les ODD, etc. sont disponibles dans le mémoire de Mme Grimaud (voir en annexe)

La cartographie des initiatives et la présentation des acteurs interviewés sont disponibles sur le site de la PFONGUE : [www.pfongue.org/-Cartographie-des-projets](http://www.pfongue.org/-Cartographie-des-projets)

La plateforme Boost du Sénégal sera accessible prochainement. Elle est collaborative.

Volonté d'élargir l'enquête à d'autres acteurs (institutions internationales comme la FAO) ; intégrer les questions de mise à l'échelle. Une enquête similaire est en cours au Burkina Faso avec un focus sur les défis et les solutions de la TAE.

## Discussion

Badji questionne la méthode d'échantillonnage. Pourquoi la Casamance n'a-t-elle pas été prise en compte alors que c'est une région très agroécologique ?

*Voir comment faire pour mettre à l'échelle cette enquête. Besoin de mobiliser des ressources.*

Pourquoi la question de l'accès à l'eau n'a-t-elle pas été prise en compte ?

*La gestion de l'eau n'est pas ressorti comme une priorité dans les entretiens, alors que la santé et la GDRN l'a été.*

*Des données plus approfondies sur le financement sont disponibles.*

Certains participants sont revenus sur les définitions des différents concepts et leur compréhension. Qu'est-ce qu'une initiative AE ? Mouvement sociétal ou angle recherche ?

*Les définitions des différents concepts sont dans le mémoire de Laura Grimaud.*

Les différentes variables sont interconnectées, d'où la difficulté de les analyser séparément.

*Il serait nécessaire de faire de l'analyse multi-données et de faire d'autres cartes (ex. échelles)*

Ce serait intéressant de dénombrer les initiatives à chaque échelle (l'échelle parcelle est difficile à isoler de l'exploitation) et voir comment elles se lient les unes aux autres.

Est-ce que la véracité des informations a été vérifiée sur internet ou sur le terrain ?

*La véracité des données n'a pas pu faire l'objet de vérification sur le terrain. Néanmoins, parmi les acteurs interrogés, la plupart sont des acteurs de confiance. L'enjeu est l'évaluation des initiatives AE avec un outil et une méthode commune.*

*Cet outil vise à rendre visible les actions des acteurs de l'AE. Nous devons améliorer notre communication pour convaincre les décideurs et la cartographie est un bon outil de communication. Cependant, pour le rendre convaincant, il faut élargir l'échantillon. Le terme initiative englobe à la fois les projets et les actions menées par des OP.*

*L'étude a montré les difficultés à mettre à l'échelle les initiatives.*

## VI. Travaux de groupe sur les besoins en évaluation

Le second jour de l'atelier, trois groupes de travail ont été constitués pour répondre à la question : ***Quelles sont les besoins d'évaluation des initiatives pour améliorer, diffuser les pratiques et nourrir le plaidoyer ?***

Chacun des groupes a travaillé à une échelle donnée : i) Exploitation agricole ; ii) Village ; iii) Commune.

***Voir les productions des groupes en annexes.***



Après 1 heure d'échanges, les rapporteurs des trois groupes ont présenté la synthèse des réflexions. S'en est suivie une discussion en plénière avec l'ensemble des participant-e-s.

### Discussion après la restitution des trois groupes

#### Groupe 1 : Exploitation agricole

Les participant-e-s ont suggéré de :

- Ajouter la typologie des exploitations familiales, le degré d'intégration agriculture-élevage, et l'insertion dans les réseaux (OP par exemple pour favoriser l'accès au savoir et la diffusion des connaissances) ;
- Analyser le taux de couverture alimentaire (distinguer ce qui est produit, de ce qui est consommé) + les dépenses pour l'école et la santé ;
- Evaluer le niveau de connaissances des exploitants ;
- Parler du rôle de « collectif de scientifiques » plutôt que de « recherche » car il s'agit de plusieurs champs disciplinaires complémentaires ;
- Prendre en compte l'accès de l'exploitant au marché.

#### Groupe 2 : Village.

Les participant-e-s ont suggéré au groupe de regrouper les éléments et de les prioriser. Certains se demandent comment évaluer la diversification des productions à cette échelle.

#### Groupe 3 : Commune

Certains participants ont précisé qu'à cette échelle, il s'agissait de comprendre la maîtrise de la ressource foncière communale et d'évaluer la capacité des communautés à sécuriser leurs terres (identification des cas d'accaparements des terres, surfaces cultivables).

D'autres ont suggéré d'ajouter parmi les critères, l'évaluation de la prise en charge par la commune de la gestion des déchets organiques en lien avec le défi de la restauration de la fertilité des sols, d'évaluer la volonté des autorités d'accompagner le secteur privé dans la TAE, ainsi que le niveau d'implication des différents acteurs dans la promotion de l'AE.

### **Pour les niveaux village et commune :**

Les participant-e-s ont suggéré de :

- Evaluer le niveau de contribution de la production à l'alimentation du marché (niveau d'économie solidaire) en lien avec l'autonomisation ;
- Prendre en compte la proportion de la production AE par rapport à la production conventionnelle dans le marché ;
- Ajouter des éléments d'analyse en lien avec l'éducation, l'habitat, les transports et la promotion du consommé local pour accroître les capacités de résilience alimentaire de nos territoires ;
- Au-delà des données chiffrées, accorder de l'importance à la perception des communautés par rapport à la transformation des systèmes de production et de leurs conditions de vie ;
- Accorder une attention particulière au défi de la communication qui reste à améliorer pour faire passer la TAE à l'échelle.

Certains ont ajouté que,

- quelle que soit l'échelle et le type d'outil, les acteurs devraient pouvoir évaluer là où ils en sont,
- il est important de nous focaliser sur les évidences scientifiques qui répondent aux défis qui préoccupent le gouvernement, en particulier : l'autosuffisance alimentaire, l'emploi des jeunes, l'adaptation aux changements climatiques.

## **VII. Présentation : politiques gouvernementales relatives à l'AE**

Le professeur Ibrahima Sylla a présenté les résultats d'une étude commanditée par la FAO en 2019 pour fournir des preuves sur la manière dont l'AE peut être une approche pertinente.

Il a travaillé sur l'analyse du potentiel politique avec 3 points d'entrée :

- Situation politique actuelle ;
- Niveau de sensibilisation aux principes de l'agroécologie ;
- Points d'entrée potentiels pour un soutien politique en faveur de la mise à l'échelle des approches agroécologiques.



Pour cela, il a fait une revue bibliographique (57 documents consultés) et participé à des enquêtes de terrain organisées par la DyTAES.

Dans les documents politiques, le mot « agroécologique » est utilisé pour qualifier les mots « zone », « région », « environnement ». Le seul document politique qui évoque explicitement l'AE est le PNIASAN (2018-2022)

L'étude a révélé un potentiel politique avéré, un engagement institutionnel de haut niveau exprimé par le président (PSE Vert), parrainage des Journées de l'Agroécologie 2020, une dynamique nationale positive à travers la DyTAES.

Cependant, dans le cadre d'un atelier organisé par la FAO, les participants ont jugé que l'environnement n'était favorable à l'AE qu'à hauteur de 30%. Il reste des progrès à faire en

termes de matérialisation et de mise en œuvre ; ainsi que des acteurs à impliquer (ex. Assemblée nationale, CESE, HCTT, Ministères, Association des Maires du Sénégal,...)

Besoin d'encourager l'adoption de lois et politiques favorables à l'AE.

**Il a rappelé les principaux défis, à savoir :** i) la priorité politique axée sur la production en quantité (pas l'accès et la qualité), ii) évocation d'un concept par l'Etat sans contenu, iii) manque de formation pour assurer une compréhension complète de l'AE par tous les acteurs, iv) absence d'un cadre de dialogue national interministériel et multi-acteurs pour définir les modalités d'opérationnalisation de l'AE.

**Il a terminé son exposé avec des recommandations, à savoir :** i) consolider les dynamiques multi-acteurs, ii) renforcer la recherche scientifique pour produire plus de preuves convaincantes sur l'AE, iii) réviser le cadre législatif, iv) travailler davantage en synergie pour construire une vision commune, v) institutionnaliser un cadre d'harmonisation des interventions, vi) mener des actions de sensibilisation.

## Discussion

Suite à l'exposé du Professeur Sylla, les participant-e-s ont exprimé nombre de remarques :

- La nécessité d'analyser les moyens actuels des différents ministères pour voir combien soutiennent la TAE. Dans le cadre de la relance économique face à la crise COVID, aucun moyen n'a été alloué à la TAE. Les institutions ne savent pas comment soutenir la TAE. La DyTAES doit proposer des recommandations très concrètes ;
- L'importance de revenir sur les connaissances endogènes pour la mise à l'échelle de l'AE. Le MAER a annoncé qu'il allait accorder des subventions pour les engrais organiques. Les acteurs à la base ne sentent pas l'implication des décideurs. Importance de former les jeunes sur l'AE dans les institutions de formation ;
- La pertinence de publier l'étude du Professeur Sylla.

Enda Pronat a rappelé que l'intégration de l'agroécologie dans le PNIASAN a été le résultat de 2 ans de concertation entre le GDSP et les différents ministères concernés par l'agriculture. Malheureusement, depuis la validation du PNIASAN, chaque ministère s'est reclus dans son secteur faisant fi du document. Le GDSP continue de se battre pour que la société civile participe à la mise en œuvre et au suivi du PNIASAN qui est le seul document politique qui intègre les différents secteurs.

La FONGS est revenue sur l'importance de distinguer les projets et programmes d'une politique. Selon elle, au Sénégal, il n'y a pas de politique agricole et le seul moyen d'avoir une véritable coordination entre les ministères est d'avoir un ministère du développement rural.

La plupart des participant-e-s affirment que pour convaincre les décideurs, il faut leur prouver que l'agroécologie peut nourrir et créer de l'emploi et qu'il faut mettre en avant les producteurs convaincus par l'agroécologie pour faire avancer le dialogue avec l'Etat.

D'autres, se posent des questions telles que : *Est-ce que les acteurs de l'AE sont suffisamment attractifs pour influencer les ministères ? Savons-nous saisir les opportunités pour les convaincre ? Même s'ils sont convaincus peuvent-ils le montrer ?*

*Ne faudrait-il pas intégrer d'autres ministères comme les micro-finances et l'économie solidaire ? Quels sont ou pourraient être nos alliés ?*

Certains pensent que nous perdons trop de temps avec l'Etat. Le budget du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) est de 152 milliards de FCFA en 2019, celui

du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) est de 25 milliards seulement. Ils ne croient pas à l'agroécologie, ils soutiennent l'agriculture conventionnelle seulement. C'est la société civile qui porte toutes les initiatives et nous devons continuer à faire des résultats jusqu'à convaincre l'Etat que l'exploitation familiale peut nourrir le Sénégal.

Pour la première fois dans le budget du MAER 2021, il y a une ligne de 40 milliards de FCFA pour la TAE. La société civile doit poursuivre le dialogue avec l'Etat pour voir comment utiliser ces fonds.

Beaucoup de travail a été abattu par la société civile. Il suffit de voir d'où on est partis jusqu'à ce que les autorités parlent d'agroécologie. Cependant, nous devons encore renforcer l'unité nationale au sein de la société civile, voir comment avoir des associations de consommateurs en milieu rural et faire en sorte également que les semences paysannes soient reconnues par l'Etat.

Nous devons poursuivre la sensibilisation auprès des techniciens de l'Etat pour transformer progressivement le système.

Actuellement le 3FPT est en train de faire des formations subventionnées en agriculture ; voir comment y intégrer des fermes agroécologiques.

L'AE ne coûte pas plus chère que l'agriculture conventionnelle, seulement elle demande plus de temps, les rendements peuvent un peu baisser, mais la rentabilité reste en faveur de la production AE. On peut bien nourrir le Sénégal avec l'AE. Au niveau du centre de Guélack, ils paient 8 professeurs car ils sont convaincus que seule la formation des jeunes peut apporter un changement. C'est à nous de montrer que c'est possible.

La DyTAES a prévu des restitutions de son document de contribution au niveau local, mais également auprès de certaines institutions comme CESE, Haut Conseil des Collectivités Territoriales, Assemblée nationale,...

## VIII. Echanges sur le renforcement des communautés de pratiques

La dernière session de l'atelier a concerné des échanges en plénière sur le renforcement des communautés de pratiques (CdP) agroécologiques.

Les organisateurs de l'atelier ont rappelé qu'au Sénégal, il existe une dynamique nationale fédératrice qui vise à favoriser la concertation entre les acteurs de l'agroécologie : la DyTAES.

Certains participant-e-s ont insisté sur le fait que les territoires doivent être les moteurs de la transition AE. C'est dans ce sens que la DyTAES est en train de mettre en place des dynamiques locales appelées DyTAEL pour établir la preuve. Le projet AVACLIM va contribuer à cela à travers l'élaboration et l'expérimentation d'un outil d'évaluation. Cet outil pourrait être valorisé au niveau des DyTAEL. Il ne s'agit pas uniquement de prouver la performance de l'AE, mais d'améliorer les pratiques AE pour les rendre encore plus performantes à toutes les échelles. C'est là le rôle central des DyTAES locales, qu'on pourrait également appeler « Communauté de pratiques ».

Ces DyTAEL peuvent se bâtir à différentes échelles : communal, arrondissement, départemental à l'image de l'entente départementale de Fatick qui est accompagnée par AgriSud International.

Il existe d'autres CdP conduite par des membres de la DyTAES. On peut citer notamment :

- la TaFAé qui est une Communauté de Pratique entre chercheurs, ONG et producteurs.



- CARITAS qui est dans un réseau sous-régional de communautés de pratique.

Les CARITAS du Sénégal, Mali, Togo et Bénin échangent sur une thématique en particulier : l'optimisation de l'utilisation de la matière organique (épandage localisé). Un des producteurs qu'ils accompagnent a inventé un semoir-épandeur à l'aide de bidons et d'un bâton. CARITAS l'a appuyé pour améliorer cette machine avec un artisan local.

D'autres CARITAS échangent sur d'autres communautés de pratique.

L'assemblée a soutenu le fait que le projet AVACLIM doit renforcer la DyTAES et autres réseaux existants qui échangent des pratiques sur l'AE comme communautés de pratique (CdP).

Plusieurs idées ont été émises concernant la manière dont le projet AVACLIM peut les renforcer, à savoir :

- Poursuivre l'identification/cartographie des acteurs engagés dans l'AE et les intégrer dans la dynamique nationale et dans les DyTAEL ;
- Renforcer le partage des initiatives portées par les membres des CdP au niveau des territoires qu'ils partagent pour voir comment nous renforcer mutuellement sur diverses thématiques – ex. soutenir des ateliers au niveau local ;
- Soutenir la recherche participative entre scientifiques et paysans pour améliorer les pratiques, les évaluer, capitaliser les résultats et ainsi nourrir l'argumentaire pour renforcer le plaidoyer ;
- Travailler sur le « marketing (territorial) » de l'AE pour la rendre plus attractive et la diffuser (ex. site internet de la DyTAES ; réseaux sociaux) – cela nécessite d'avoir des ressources humaines qui maîtrisent les aspects de communication ;
- La DyTAES pourrait produire un bulletin d'information trimestriel à partir des actions co-construites et portées par ses membres - le contenu du bulletin pourrait alimenter des réseaux sociaux (ex. page facebook) ;
- Voir les possibilités de revitaliser le site internet de la DyTAES créé par Sylla en y mettant les infos partagées dans le cadre de l'atelier (rédiger un petit texte pour accompagner les vidéos) ;
- Associer l'unité de valorisation de l'ISRA pour diffuser des infos ;
- Organiser des événements ouverts au public pour faire connaître l'AE.

Les organisateurs ont terminé en rappelant que :

- les fiches de capitalisation présentées pourront être améliorées sur la base des retours des participant-e-s. D'autres initiatives pourront faire l'objet de capitalisation dans le cadre de ce projet. Une base de données permet d'accéder à ces fiches ;
- le choix des 2 initiatives qui feront l'objet d'évaluation sera discuté ultérieurement avec les organisations qui coordonnent le projet AVACLIM et sera restitué aux participant-e-s.

## IX. Clôture de l'atelier

La cérémonie de clôture de l'atelier a été assurée par Doudou Diop, président de la FENAB et Aziz Badji de la FONGS.

Doudou Diop a apprécié la qualité des échanges qui ont contribué à l'enrichissement de la DyTAES. Il a rappelé qu'il reste encore beaucoup de choses à faire et a terminé en remerciant les participant-e-s.

Badji a adressé des remerciements au modérateur, à la FAO qui a poussé l'Etat à prendre des engagements sur la TAE, à Enda Pronat pour l'organisation de l'atelier et aux coordinateurs

du projet AVACLIM qui nous ont donné l'opportunité de partager nos expériences et à toutes les institutions de recherche qui ont participé à l'atelier et qui sont nos alliés.

Il a conclu en rappelant que les membres de la DyTAES (ONG et OP) ont le devoir de poursuivre le partage de l'information avec les producteurs, en particulier les jeunes et les femmes, et de les accompagner. Et que « *Nous avons besoin de produire des évidences avec les chercheurs pour renforcer notre plaidoyer. La production des deux jours d'atelier devrait nous permettre d'avancer à pas sûr dans cette dynamique de portage de la TAE.* »

## ANNEXES

### Production des groupes de travail

**Que faut-il évaluer dans une initiative agroécologique ? Quels critères de performances évaluer pour convaincre les décideurs ?**

#### **GROUPE 1 : EXPLOITATION FAMILIALE**

1. Agro -Environnement
  - Diversité des exploitations ;
  - Intégration agriculture-élevage ;
  - Eau : accès, disponibilité ;
  - Sol : qualité physique et chimique ;
  - Milieux naturels et Paysage : insertion paysagère (synergie des pratiques autour de l'exploitation), biodiversité domestique et sauvage ;
  - Ressources naturelles : utilisation de ressources non renouvelables ;
  - Intrants : semences de qualité et accessible, matière organique, équipement.
2. Social :
  - Accessibilité des pratiques, expériences : connaissances (partage, diffusion valorisation du savoir paysan) ;
  - Foncier : accès à la terre, sécurisation des parcelles ;
  - Perception du système.
3. Santé :
  - exposition aux risques ;
  - nutrition ;
  - qualité de la production.
4. Economie
  - Rendement ;
  - Autonomie des facteurs de production (capacité de production, conservation, gestion des semences...) ;
  - Emploi, main d'œuvre, temps de travail, charge de travail ;
  - Revenu des ménages.

#### **GROUPE 2 : VILLAGE**

Que faut-il évaluer dans une initiative agroécologique ?

- Appropriation de la population
- Perception du village par rapport à l'agroécologie
- Niveau d'adoption
- Impact environnemental
- Niveau de satisfaction de la population sur l'initiative
- Impact économique
- Impact sur l'égalité entre les genres
- Durabilité de l'initiative

- Vivabilité
- Santé des êtres vivants
- Impact sur les ressources patrimoniales et culturelles
- Impact sur le foncier
- Impact des acteurs sur la chaîne de valeurs
- Impact sur le système éducatif et les activités sociales, les services publics
- Prise en compte des valeurs écologiques à l'école
- L'appréciation des populations en termes de changement dans le village
- Evaluer les changements (environnemental, écologique,
- Niveau d'implication et d'engagement de chaque citoyen
- Le niveau d'organisation et l'interconnexion
- Impact sur la gouvernance des ressources
- Impact sur le climat
- Impact sur la biodiversité (apparition de nouvelles espèces)
- Contraintes et freins à la transition
- Taux de couverture alimentaire annuel
- Prospérité, égalité
- Niveau d'influence de l'initiative dans l'environnement immédiat de la collectivité
- Niveau de contrôle citoyen sur les ressources du village
- Réplicabilité, évaluation du contexte
- Mesurer le niveau de jeux des acteurs
- Environnement favorable
- Présence de porteurs d'initiatives
- Engagement de la recherche
- Mobilisation des savoirs locaux
- Engagement des jeunes et des femmes et la formation
- Sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Souveraineté alimentaire et nutritionnelle
- Diversité des cultures, des activités
- Capacitation, capacité d'innovation
- Partage des connaissances
- Relation entre l'initiative et les services déconcentrés de l'Etat.

### **GROUPE 3 : COMMUNE**

Il faut évaluer les actions menées par la commune (processus) et les résultats/impacts de ces actions sur les populations, l'environnement, etc. après quelques années de mise en œuvre.

Par rapport à l'évaluation du processus et/ou des conditions qui permettent de porter la TAE, il faut analyser :

- Le profil de la commune (dimension, démographie, agro-environnemental,...)
- Les compétences en ressources humaines disponibles au niveau de la commune
- Les capacités de la commune à mobiliser différents acteurs
- Les moyens mobilisés par la commune pour porter la TAE
- Les actions menées par la commune pour promouvoir la TAE
- L'équilibre des investissements réalisés entre les zones/ villages

2 approches d'évaluation possibles :

- Comparer une situation avant et après l'initiative (approche diachronique), ce qui nécessite d'avoir une situation de référence

- Comparer 2 communes (en TAE/ sans TAE) de même caractéristiques démographique, socio-économique, environnementales au temps x (approche synchronique)

**Les critères de performance peuvent être classés selon :**

- les 4 éléments du territoire : i) Espace géographique, ii) Ressources, iii) Autorités, iv) Communautés socio-culturelles.

- les 3 dimensions du développement durable:

Agréger les indicateurs des échelles exploitations et village et voir le taux d'adoption et les impacts des différentes pratiques à l'échelle de l'ensemble de la population de la commune.

**1. Politique/ Autorités**

- Cohérence de la politique / vision de la commune avec le PSE Vert
- Degré de sensibilisation des communautés
- Existence d'un cadre de dialogue multi-acteurs
- Participation des villageois, en particulier jeunes et femmes, aux prises de décision

**Outils de gestion/ Gouvernance :**

- Niveau de prise en compte de l'AE dans le Plan de Développement Communal (PDC) et niveau d'application
- Existence d'un Plan d'Occupation et d'Aménagement des Sols (POAS) ?
- Existence de règles collectives de gouvernance/gestion de l'eau, du foncier, des RN

**2. Socio-économique/ Communautés**

- Degré d'appropriation de la vision de la commune par les communautés
- Perception des populations par rapport aux changements générés par la TAE
- Accès des populations aux différentes ressources
- Niveau d'autosuffisance alimentaire de la commune
- Santé de la population
- Amélioration des conditions de vie (notamment revenus)
- Valorisation des produits locaux
- Soutien à l'entrepreneuriat local
- Création de marchés territoriaux
- Nombre d'emplois liés à la TAE (indicateur agrégé à partir des EF)

**3. Environnement/ Ressources**

- Potentiel/ Etat des ressources : Biomasse, eau, sol
- Respect du POAS : Equilibre entre zones agricole, élevage, écosystèmes naturels
- Niveau de séquestration et de sobriété en carbone
- Mesures d'adaptation au changement climatique (degré d'adoption)
- Niveau de couverture des besoins par les énergies renouvelables

**Recommandations :**

- Distinguer les indicateurs agrégés des indicateurs mesurables à l'échelle commune.
- Evaluer si tous les espaces/villages de la commune sont impactés au même degré pour les différents critères et analyser les éventuelles disparités.